

Éléments de repère :

□ Limite communale

□ Parcelle

Types de bâti :

■ Bâti dur

■ Bâti léger

Zones :

■ 1AUeq

■ UA

■ UB

■ UC

■ UD

■ Ud2

■ UE

■ UF

■ Uh1

■ Uh2

■ Um1

■ Um2

■ Ueq

■ Aa

■ Ar

■ A11- Aléa très fort à fort

■ A12- Aléa modéré

■ Ah

■ STECAL Aeq

■ STECAL At

■ Nco

■ NI1- Aléa très fort à fort

■ NI2- Aléa modéré

■ Nh

■ Npv

■ Neq

■ NI

■ STECAL Nt1

■ STECAL Nx

Prescriptions :

--- Linéaire commercial à protéger

--- Patrimoine à protéger (Canal des Fontaines & Chemin des oratoires)

◆ Patrimoine à protéger

● Bâtiment susceptible de changer de destination

■ Espace boisé classé (EBC)

■ Zone inondable hors étude hydraulique (emprise hydrogéomorphologique)

■ Emplacement réservé

■ Périmètre à préserver au titre de l'article L151-23 du C.U.

■ Secteur de mixité sociale

■ Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

■ Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine

planed

Source : ETALAB (2023).
Réalisation : Planed, Juillet 2024.

0 200

Mètres - 1 : 5 000

